



UZÈS GESTION

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Financière d'Uzès
www.finuzes.fr

Mars 2024



NOTRE PHILOSOPHIE

“

Il est temps de faire un pas de géant pour que les décisions financières courantes intègrent l'information, la gestion des risques et l'optimisation des rendements de la finance durable.

”

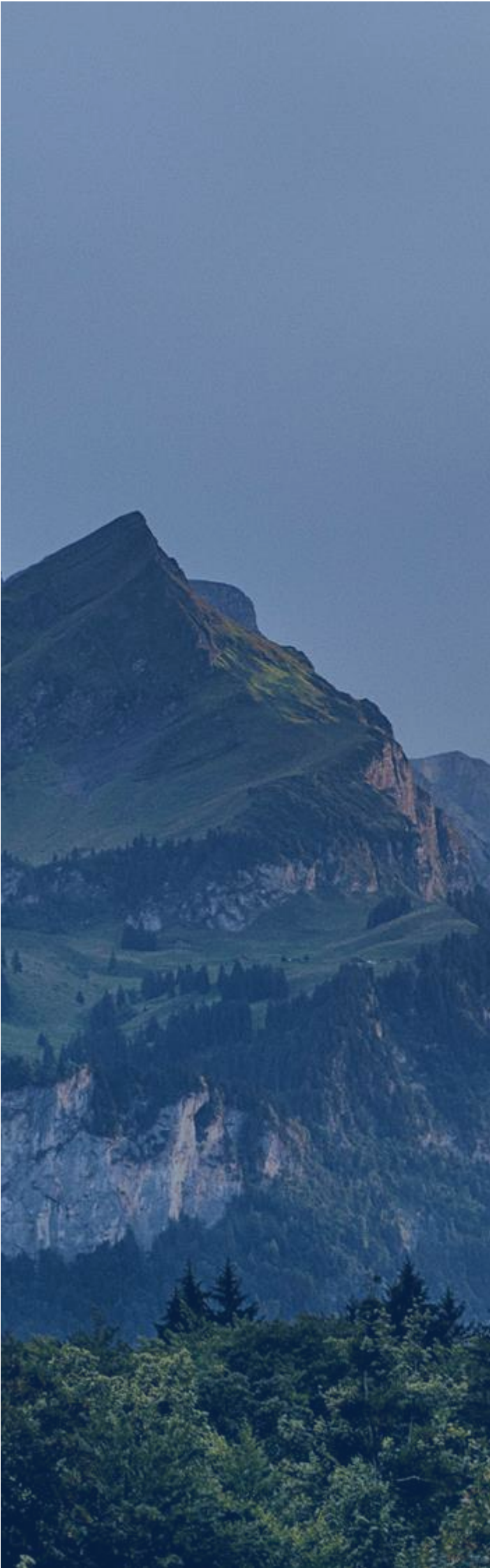
Mark Carney

*Ancien gouverneur de la Banque du Canada et de la Banque d'Angleterre
Vice-président de Brookfield Asset Management
Cinquante nuances de vert / Finances et Développement - Décembre 2019*

L'accélération des réflexions entourant le rôle du secteur financier face aux multiples défis du développement durable, ont incité Uzès Gestion à davantage formaliser sa démarche d'investisseur responsable pour prendre en considération les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions de gestion, ses politiques d'engagement et de vote.

Les gérants d'Uzès Gestion ont la conviction que la prise en compte explicite des facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement leur apporte une vision plus exhaustive des entreprises et leur permet de mieux appréhender la manière dont elles gèrent les risques et opportunités de croissance liés aux enjeux du développement durable, éléments incontournables de la performance de long terme.

A cet égard, cette démarche relève pleinement de notre responsabilité fiduciaire et de nos devoirs en tant qu'actionnaire actif.



UN ENGAGEMENT AU SERVICE D'UN TRIPLE OBJECTIF

- 1.** Mieux appréhender l'ensemble des **risques auxquels les entreprises sont confrontées au regard des enjeux de développement durable** par une analyse idoine des critères ESG les plus pertinents dans leur secteur d'activité.
- 2.** Au-delà des facteurs de risques, mettre en exergue **les opportunités de croissance** promues par les multiples besoins liés aux enjeux de développement durable.
- 3.** Nourrir un **dialogue constructif avec les entreprises** afin de les accompagner dans la mise en œuvre et **l'amélioration de leurs pratiques ESG.**

L'intégration des critères ESG, une vision renouvelée de l'analyse financière traditionnelle

Les transformations structurelles des économies et les défis du développement durable requièrent une lecture renouvelée de l'analyse financière traditionnelle des entreprises. La prise en compte des critères ESG ainsi que des questions de long terme qui intéressent et affectent l'ensemble des « parties prenantes » (actionnaires, employés, fournisseurs et clients) répond à cet impératif. En tant qu'acteur économique de premier plan, les entreprises sont en effet confrontées à de nouveaux enjeux qui questionnent directement les notions d'utilité et de profit.

Comme le démontrent la multiplication des initiatives internationales (ex : Task Force on Climate-related Financial Disclosures), et les évolutions de la réglementation européenne (Pacte Vert, règlement SFDR sur la durabilité, règlement Taxonomie, directive CSRD sur la publication d'informations non-financières ...), la performance non financière est devenue un indicateur essentiel du suivi des entreprises.

En tant que gérant d'actifs, il est de notre responsabilité fiduciaire d'intégrer les critères ESG à l'analyse financière dans la mesure où ils permettent de :

- mieux gérer les risques financiers liés aux enjeux environnementaux et sociaux ;
- approfondir l'impact de son environnement sur l'entreprise et de l'entreprise sur son environnement ;
- promouvoir la transparence et une vision économique de long-terme ;
- améliorer les facteurs de performance.

La prise en compte des critères ESG répond ainsi à plusieurs objectifs :

- assurer une meilleure couverture des risques financiers, juridiques et réputationnels ;
- découvrir de nouvelles opportunités d'investissement ;
- renforcer le dialogue avec les entreprises sur leur gestion des enjeux de développement durable ;
- répondre aux attentes de nos clients soucieux d'apporter du sens à leurs investissements.

L'évaluation ESG des entreprises procède à la fois de nos analyses internes issues de nos propres recherches (ex : études thématiques et sectorielles) et de l'accès à des sources externes.

Parmi les principales sources externes, Uzès Gestion s'appuie sur :

- Les publications des entreprises : rapports annuels, rapports climat, rapport Science Based Targets, rapports RSE, présentations spécifiques...
- Un abonnement à la recherche ESG de MSCI
- Un abonnement aux données ESG de Clarity AI
- Les données ESG disponibles sur Bloomberg
- Les recherches de brokers
- Différentes bases de données (UN Global Compact, Carbon Disclosure Project, Science Based Targets, ONG et associations...).
- Les rencontres avec les sociétés
- La presse économique spécialisée

Des politiques d'exclusion déclinées sur l'ensemble de nos univers d'investissement

Uzès Gestion a défini plusieurs politiques d'exclusion qui s'appliquent à l'ensemble de ses univers d'investissement (actions, obligations, produits structurés...).

Notre politique d'exclusion des armes controversées s'inscrit dans le respect des Convention d'Ottawa et d'Oslo ratifiées par la France en décembre 1997 et décembre 2008. Elle suit les recommandations de l'AFG sur l'interdiction du financement des armes à sous-munitions et des mines antipersonnel d'avril 2013.

Uzès Gestion exclut de ses univers d'investissement les entreprises impliquées dans :

- L'utilisation, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport des mines antipersonnel (MAP) ou des armes à sous-munition (ASM)
- La détention de 50% ou plus d'une entreprise impliquée dans les activités mentionnées ci-dessus.

En tant qu'investisseur socialement responsable, Uzès Gestion soutient les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 visant à contenir d'ici 2100 le réchauffement climatique bien en dessous de

2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C.

Le désengagement du secteur du charbon est un des leviers dont disposent les sociétés de gestion pour contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris.

Aussi, Uzès Gestion a-t-elle fait le choix de définir une politique d'exclusion des sociétés actives dans le secteur du charbon.

Uzès Gestion considère que l'application de cette politique réduit l'exposition de ses investissements à 4 grands types de risques :

1. risque réglementaire
2. risque financier
3. risque de réputation
4. risque physique

Sont ainsi exclues de l'ensemble de nos investissements toutes les entreprises qui répondent au moins à l'un de ces critères (relatifs ou absolus) :

- Le chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité repose à plus de 20% sur le charbon.
- Energéticiens dont la production d'électricité à partir du charbon représente plus de 20% de la production totale.
- Sociétés dont la production de charbon thermique est supérieure ou égale à 10 millions de tonnes et les sociétés dont les capacités de production d'électricité à partir du charbon sont supérieures ou égales à 5 GW.

Enfin, pour l'ensemble de nos actifs sous gestion en titres directs, nous excluons de l'univers d'investissement :

- Les entreprises ne respectant pas l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- Les entreprises faisant l'objet d'une controverse très sévère (Rouge) dans la nomenclature MSCI.

Nos fonds ISR suivent une politique d'exclusion renforcée qui exclut de leur univers d'investissement les entreprises qui réalisent plus de 15% de leur chiffre d'affaires dans les secteurs suivants :

- Tabac,
- Casinos et jeux d'argent,
- Pornographie.

Les enjeux ESG au cœur de notre dialogue avec les entreprises

Le dialogue avec les dirigeants des sociétés détenues en portefeuille est un élément central de notre démarche d'investisseur responsable. Il permet de mieux appréhender les enjeux ESG auxquels les entreprises sont confrontées en ciblant non seulement les risques mais également les opportunités créées par les problématiques ESG.

Le dialogue renforce la transparence et favorise le suivi dans la durée des réponses apportées par les sociétés.

Une politique de vote promouvant l'amélioration des pratiques RSE des sociétés et une meilleure intégration des enjeux de durabilité.

Gérant de convictions, Uzès Gestion fonde ses décisions d'investissement sur une analyse fondamentale des sociétés qui repose sur la qualité et la transparence des informations financières, la crédibilité de leur stratégie, leur capacité à se doter d'une vision de long terme et la bonne gouvernance des équipes dirigeantes.

Nos convictions se forment ainsi dans le creuset de nos analyses mais également dans le dialogue noué avec les entreprises sur ces différents éléments. L'exercice de nos droits de vote s'inscrit dans la continuité des relations exigeantes et constructives que nous entretenons avec les entreprises. Il participe de notre démarche d'engagement et vise à défendre les intérêts des porteurs de parts des OPC que nous gérons.

En tant qu'investisseur responsable, la prise en compte des enjeux ESG dans l'exercice de nos droits de vote est incontournable dans la mesure où ils influent, au-delà des résultats financiers,

sur la performance de long terme. Nous accordons ainsi une importance particulière aux résolutions portant sur les sujets de gouvernance et les problématiques de durabilité.

Notre politique de vote est accessible sur [notre site internet](#).

Uzès Gestion s'engage et soutient les initiatives collectives favorisant l'investissement responsable au service du développement durable

Uzès Gestion reconnaît la nécessité d'entreprendre des actions collectives d'engagement favorisant l'investissement responsable et la prise en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance tant au niveau des acteurs financiers qu'auprès des entreprises avec lesquelles nous dialoguons.

Au titre de cet engagement, Uzès Gestion est signataire depuis 2021 des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies.

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Signatory of:



D'autre part, Uzès Gestion participe à des groupes de travail sur les sujets ESG et notamment ceux coordonnés par l'AFG dans le cadre des consultations de l'ESMA.

Enfin, Uzès Gestion œuvre à la mise en place de collaborations/partenariats avec d'autres sociétés de gestion d'actifs afin de mener des actions d'engagement actionnariales collectives

auprès de différentes entreprises présentes dans les portefeuilles d'Uzès Gestion. L'objectif étant de discuter avec les comités exécutifs afin d'encourager, développer ou soutenir les pratiques et politiques de long terme favorisant l'ensemble des parties prenantes.

A cet égard, la prévention et la gestion des conflits d'intérêt potentiels relatifs à nos actions d'engagement sont encadrées par les dispositions décrites au chapitre IV de notre politique de vote.